

Commune de LOHUEC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 0409202607

Séance du 04 septembre 2026

Nbre de Membres afférents au Conseil municipal : 11 Date de la convocation : 28/08/2026
En exercice : 11 Date d'affichage :
Qui ont pris part à la délibération : 9

Le 04 septembre 2026 à 19h00, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Claude LOZAC'H, maire,

Etaient présents : THOS Fanny, GARION Stéphane, LE CLEC'H Ludivine, DUBOURG Justine, LOZAC'H Claude, DUBOURG Claude, MELL Emilie, LE BRAS Jean-Yves, PRIGENT Gwénaél

Etaient absents : DALMAT Pierre, BOURDOULOUS Marie-Paule

Secrétaire de séance : DUBOURG Justine

Objet de la délibération : Demande de mise à disposition de la salle des fêtes pour l'association LOHUEC LOISIRS

Monsieur le maire explique à l'Assemblée avoir reçu une demande de mise à disposition de la salle polyvalente pour l'association LOHUEC LOISIRS dont la mairie a reçu les statuts de création.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- De mettre à disposition la salle polyvalente pour l'association LOHUEC LOISIRS pour leur réunion et autres prestations (1 week-end gratuit par an pour évènement) en demandant auparavant la disponibilité de la salle auprès de la mairie

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire,

